

Courrier regu en moin propre de M. Jonninique LACAZE le 04/09/2024 à 911.10

Syndicat CFTC Métropole de Lyon

CABINET DU PRESIDENT

Lyon, le 04 Avril 2024

Référent : Ouarda Hadid

06.12.29.77.89

Objet : Reconduction préavis de grève

Monsieur le Président,

Le syndicat CFTC de la Métropole de Lyon a décidé de reconduire le préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Métropole de Lyon, à partir du vendredi 12 avril 2024 jusqu'au lundi 13 mai 2024 de 0h à 24h reconductible pour les revendications suivantes :

- L'égalité de traitement pour les agents oubliés
- Le maintien des droits acquis au titre de l'article 111 avec l'augmentation prévue dans la cadre de l'agenda social
- L'application rétroactive des primes pour TOUS les agents dans les mêmes modalités.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos considérations distinguées.

Pour le syndicat CFTC Le Secrétaire Général Dominique LACAZE

